



# GUIDE

"Comment remplir le formulaire de demande et quelles pièces justificatives transmettre à la demande ?"



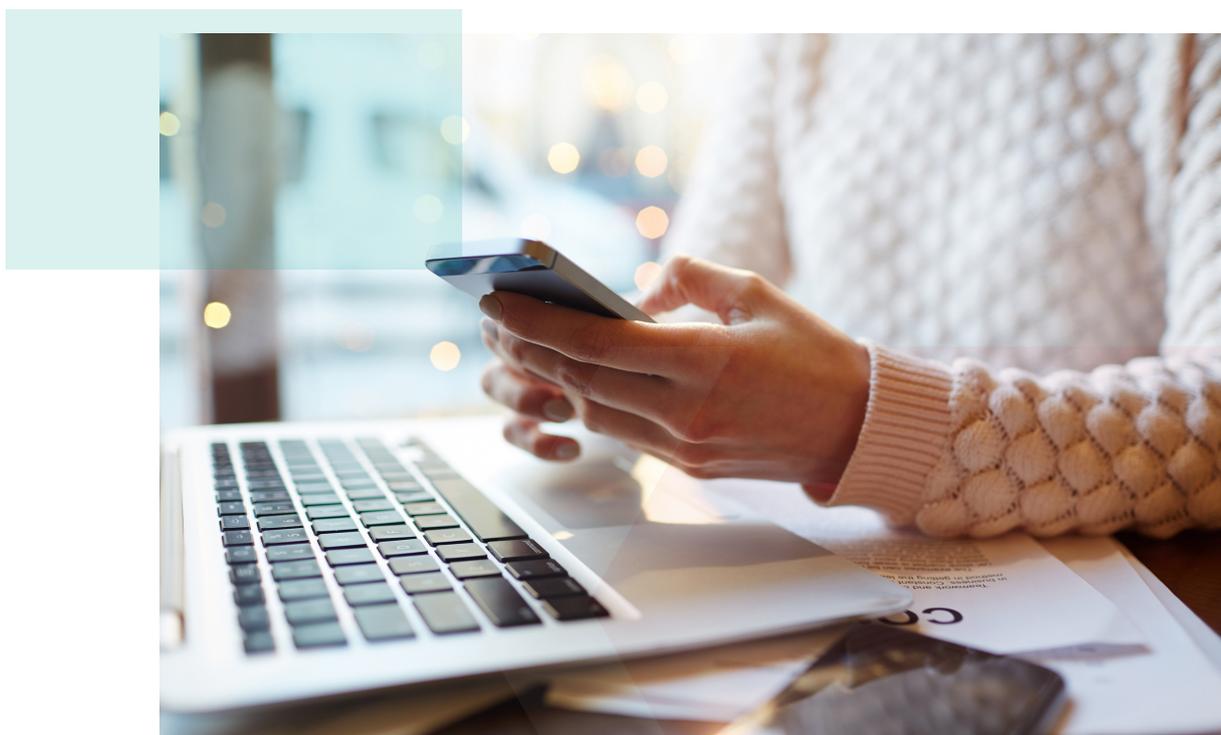
**CAISSE  
D'ÉPARGNE**

# SOMMAIRE

Afin de formaliser votre demande de substitution d'assurance emprunteur, la Caisse d'Epargne vous guide pour compléter le formulaire de demande de substitution assurance emprunteur.

Ce guide vous permet de remplir le formulaire en ligne et d'identifier les pièces justificatives à fournir.

Complétude du formulaire.....	P3-6
Notice d'information ou Conditions générales ou Notice d'assurance.....	P7-8
Conditions Particulières.....	P9-10





# Complétude du formulaire

## ➤ Téléchargez vos pièces justificatives

Sur ce second écran, téléchargez vos **pièces justificatives**. Attention, vos fichiers devront impérativement être au format **PDF**. Si votre document comporte plusieurs pages, vous devrez préalablement les consolider en un seul document.

L'écran de téléchargement des pièces justificatives **est obligatoire** uniquement si vous cochez assurance de l'emprunteur pour le prêt immobilier, ou assurance de l'emprunteur pour le prêt immobilier et assurance perte d'emploi. En cas de demande d'assurance perte d'emploi, l'écran de téléchargement des pièces justificatives **n'est pas obligatoire**.

Vous avez également la possibilité de télécharger dans "Autre document" tout justificatif que vous pensez utile à l'instruction de votre demande.

### Point d'attention

Dans le cas où il y aurait deux assurés : vous devrez télécharger un exemplaire de chaque document par assuré.



J'effectue une demande de substitution de mon contrat d'assurance emprunteur et/ ou de résiliation de mon contrat d'assurance perte d'emploi

#### Informations importantes :

- Ce formulaire est un moyen de nous transmettre votre demande de résiliation/substitution d'assurance sans préjuger à ce stade de l'acceptation ou du refus.
- Une résiliation/substitution est l'acte par lequel vous mettez fin à votre contrat actuel

Page 2 sur 2

### Documents à joindre au présent formulaire

Les fichiers téléchargés ne doivent pas excéder 10Mo et doivent nécessairement être au format PDF

#### 1. La notice d'information du contrat d'assurance ou conditions générales (également appelées Notice d'assurance)

Elle présente l'ensemble des garanties proposées, leurs définitions précises, leurs conditions de mise en oeuvre et les risques exclus.

Télécharger vos conditions générales \*

Choisir un fichier

#### 2. Les conditions particulières ou tout autre document équivalent.

Il s'agit d'une proposition d'assurance formalisée et engageante d'un assureur externe, permettant de déterminer les garanties souscrites, les risques exclus, le bénéficiaire du contrat, les montants, durée et quotités couvertes.

Par exemple : conditions particulières définitives et des annexes éventuelles, certificat d'adhésion, attestation d'assurance, certificat d'assurance ou conditions spécifiques

Elles indiquent les informations ci-dessous :

- Les garanties couvertes par le contrat d'assurance
- La quotité par assuré et type de garantie
- Le montant du capital assuré
- Le coût total en euros sur la durée du prêt
- L'échéancier des primes d'assurance
- Les dates d'effet et de cessation des garanties
- L'adresse du siège social de votre Caisse d'Épargne

Merci de vérifier que l'adresse du bénéficiaire figurant sur le document est la suivante :

Caisse d'Épargne  
Adresse  
XXXXX Ville

Télécharger vos conditions particulières \*

Choisir un fichier

#### 3. Autres documents. Vous souhaitez télécharger un autre document

Télécharger un autre document

Choisir un fichier

### Liens utiles

[Comment remplir le formulaire de demande et quelles pièces justificatives transmettre à la demande ?](#)

[Comment retrouver le\(s\) numéro\(s\) de prêt immobilier ?](#)

Zone de téléchargement des **conditions générales** (voir P7-8 pour identifier les documents)

Zone de téléchargement des **conditions particulières** (voir P9-10 pour identifier les documents)

Zone de téléchargement des **autres documents**

Précédent

Aperçu

# Complétude du formulaire

## ➤ Finalisez l'envoi

Une fois le téléchargement des pièces justificatives effectué, cliquez sur **"Aperçu"** afin d'accéder au récapitulatif de votre demande. Vous pourrez modifier à ce stade certains éléments en cliquant sur **"Modifier"**. Cliquez sur **"Finaliser"** pour envoyer définitivement votre demande.

Écran récapitulatif de votre demande

**CAISSE D'ÉPARGNE**

**L'effectuez une demande de substitution de mon contrat d'assurance emprunteur et/ ou de résiliation de mon contrat d'assurance perte d'emploi**

**Informations importantes :**

- Ce formulaire est un moyen de nous transmettre votre demande de réiliation/substitution d'assurance sans préjuger à ce stade de l'acceptation ou du refus.
- Une réiliation/substitution est l'acte par lequel vous mettez fin à votre contrat actuel

**Coordonnées du demandeur**  
Merci de compléter les champs suivants

Nombre de prêts concernés par la demande \*

Type de contrat et risques couverts pour le(s) contract(s) concerné(s) \*

Motifs de la résiliation : A l'échéance ou à tout moment en fonction du contrat souscrit.

Date de l'événement donnant lieu à résiliation : cette date est déterminée en fonction de l'acceptation de la substitution par votre établissement prêteur ou à la date anniversaire de votre contrat pour l'Assurance Perte d'Emploi.

Civilité \* Nom \* Prénom \*

Date de naissance \*

Adresse \*

Code Postal \* Ville \*

Téléphone \* Adresse mail \*

Numéro du premier prêt \*

Numéro du contrat d'assurance en cours

La demande concerne-t-elle un autre assuré ? \*

**Modifier**

**Documents à joindre au présent formulaire**  
Les fichiers téléchargés ne doivent pas excéder 10Mo et doivent nécessairement être au format PDF

**1. La notice d'information du contrat d'assurance ou conditions générales (également appelées Notice d'assurance)**  
Elle présente l'ensemble des garanties proposées, leurs définitions précises, leurs conditions de mise en oeuvre et les risques exclus.

Télécharger vos conditions générales \*

CG1.pdf

**2. Les conditions particulières ou tout autre document équivalent.**  
Il s'agit d'une proposition d'assurance formalisée et engageante d'un assureur externe, permettant de déterminer les garanties souscrites, les risques exclus, le bénéficiaire du contrat, les montants, durée et quotités couvertes.  
Par exemple : conditions particulières définitives et des annexes éventuelles, certificat d'adhésion, attestation d'assurance, certificat d'assurance ou conditions spécifiques

Elles indiquent les informations ci-dessous :

- Les garanties couvertes par le contrat d'assurance
- La quotité par assuré et type de garantie
- Le montant du capital assuré
- Le coût total en euros sur la durée du prêt
- L'échéancier des primes d'assurance
- Les dates d'effet et de cessation des garanties
- L'adresse du siège social de votre Caisse d'Épargne

**Merci de vérifier que l'adresse du bénéficiaire figurant sur le document est la suivante :**

Caisse d'Épargne  
XXXXXXXX  
XXXXXX Ville

Télécharger vos conditions particulières \*

CPI.pdf

**3. Autres documents. Vous souhaitez télécharger un autre document**

Télécharger un autre document

**Modifier**

**Finaliser**

**CAISSE D'ÉPARGNE**

Conditions générales d'utilisation Mentions légales

Bouton de modification de vos coordonnées

Vérifier que l'adresse du bénéficiaire figurant sur la proposition d'assurance formalisée correspond à l'adresse de votre Caisse d'Épargne

Bouton de modification de vos pièces justificatives

Bouton d'envoi définitif de votre demande.

# Complétude du formulaire

## ➤ Ecran récapitulatif

Lorsque vous cliquez sur **"Finaliser"**, les données de votre formulaire sont envoyées.

Vous aurez alors un **message de confirmation** qui apparaîtra à l'écran. **Chaque assuré reçoit cette confirmation** par mail aux adresses saisies dans le formulaire.



J'effectue une demande de substitution de mon contrat d'assurance emprunteur et/ ou de résiliation de mon contrat d'assurance perte d'emploi

#### Informations importantes :

- Ce formulaire est un moyen de nous transmettre votre demande de résiliation/substitution d'assurance sans préjuger à ce stade de l'acceptation ou du refus.
- Une résiliation/substitution est l'acte par lequel vous mettez fin à votre contrat actuel



Merci, votre demande a bien été prise en compte.

Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais.

Dans le cas d'une demande de résiliation d'un contrat assurance emprunteur pour votre prêt immobilier, la Caisse d'Épargne vérifie si les garanties du contrat d'assurance externe que vous proposez couvrent bien les garanties minimales qu'elle exige en matière d'assurance des emprunteurs.

Elle vous communique au plus tard dans les 10 jours suivant la réception de votre dossier complet la décision d'acceptation ou de refus motivé du contrat d'assurance externe présenté sur la base de l'analyse réalisée.

En cas d'acceptation, un avenant à votre contrat de prêt vous sera envoyé par voie électronique ou par voie postale sous réserve de la réception du nouveau contrat d'assurance définitif.

Dans le cas d'une demande de résiliation d'un contrat assurance perte d'emploi, un avenant à votre contrat de prêt vous sera envoyé par voie électronique ou par voie postale après traitement de votre demande.

Cordialement,  
Le gestionnaire crédit

#### Liens utiles

[Comment remplir le formulaire de demande et quelles pièces justificatives transmettre à la demande ?](#)

[Comment retrouver le\(s\) numéro\(s\) de prêt immobilier ?](#)

Confirmation de votre demande sur le site



[Conditions générales d'utilisation](#) [Mentions légales](#)

# Notice d'information ou Conditions générales ou Notice d'assurance

## ➤ Comment identifier le document ?

En fonction des assureurs, l'intitulé de votre notice d'information ou conditions générales ou notice d'assurance, varie. À titre illustratif, voici quelques exemples d'intitulés que vous pourriez trouver sur votre document d'assurance.

**Notice d'information  
détaillée**

LOGO  
ASSURANCE  
EMPRUNTEUR  
EXTERNE

Note d'information détaillée  
Garantie Emprunteur

**Conditions générales valant  
Note d'information**

LOGO  
ASSURANCE  
EMPRUNTEUR  
EXTERNE

Conditions Générales valant Note d'Information  
Assurance et Epargne Long Terme

05 / 2018

**Notice valant Conditions  
générales**

NOTICE (VALANT CONDITIONS GÉNÉRALES)

LOGO  
ASSURANCE  
EMPRUNTEUR  
EXTERNE

**Dispositions générales valant  
Notice d'information**

DISPOSITIONS GÉNÉRALES  
VALANT NOTICE D'INFORMATION

**Notice d'information -  
Conditions générales**

NOTICE D'INFORMATION - CONDITIONS GÉNÉRALES  
DU CONTRAT D'ASSURANCE DE PRÊT

# Notice d'information ou Conditions générales ou Notice d'assurance

## ➤ Exemple de sommaires possibles

### Sommaire

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT	8
ARTICLE 2 : DUREE DES GARANTIES	8
ARTICLE 3 : LA GARANTIE DECES	9
ARTICLE 4 : LA GARANTIE PERTE TOTALE ET IRRVERSIBLE D'AUTONOMIE (P.T.I.A.)	9
ARTICLE 5 : LA GARANTIE INVALIDITE PERMANENTE PROFESSIONNELLE (I.P.Pro)	10
ARTICLE 6 : LES GARANTIES INVALIDITE PERMANENTE TOTALE (I.P.T) ET INVALIDITE PERMANENTE PARTIELLE (I.P.P.)	10
ARTICLE 7 : LES GARANTIES INCAPACITE TOTALE DE TRAVAIL (I.T.T.) et MI-TEMPS THERAPEUTIQUE (M.T.T.)	12
ARTICLE 8 : LA GARANTIE INVALIDITE SPECIFIQUE AERAS	13
ARTICLE 9 : LA GARANTIE EXONERATION DES COTISATIONS	13
ARTICLE 10 : LES EXCLUSIONS ET LIMITES DE PRISE EN CHARGE	13
ARTICLE 11 : TERRITORIALITE DES GARANTIES	13
ARTICLE 12 : LES BENEFICIAIRES DES PRESTATIONS	13
ARTICLE 13 : LES CONDITIONS POUR ADHERER	13
ARTICLE 14 : LES FORMALITES POUR ETRE ASSURE	14
ARTICLE 15 : LES COTISATIONS D'ASSURANCE	14
ARTICLE 16 : LES DECLARATIONS DE SINISTRE	15
ARTICLE 17 : PRESTATIONS, CONTROLE ET EXPERTISE	16
ARTICLE 18 : PRESCRIPTION	17
ARTICLE 19 : CONTINUTE DU CONTRAT	17
CE/20 012	17
ARTICLE 20 : CONTROLE DE L'ASSUREUR	17
ARTICLE 21 : GESTION DU CONTRAT CE/20 012	17
ARTICLE 22 : RECLAMATIONS - MEDIATIONS	17
ARTICLE 23 : PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES	14
ARTICLE 24 : LOI APPLICABLE	14
ARTICLE 25 : MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES	14

### SOMMAIRE

#### PRÉAMBULE

PRÉSENTATION DU CONTRAT D'ASSURANCE DE GROUPE	1
<b>CHAPITRE 1 • La vie de l'adhésion au contrat d'assurance de groupe</b>	1
Article 1 - Objet de l'adhésion	1
Article 2 - Conditions préalables d'adhésion	1
Article 3 - Consentement - Election de domicile - Renonciation à l'adhésion	2
Article 4 - Formalités d'adhésion	2
Article 5 - Formalisation de notre décision	2
Article 6 - Bénéficiaire de l'adhésion	2
Article 7 - Prise d'effet de l'adhésion	2
Article 8 - Durée de l'adhésion	2
Article 9 - Cotisation	3
9.1 - Montant	3
9.2 - Vos obligations	3
9.3 - Défaut de paiement	3
<b>CHAPITRE 2 • Vos garanties</b>	3
<b>A/ DISPOSITIONS COMMUNES</b>	3
Article 10 - Prise d'effet des garanties	3
Article 11 - Choix de la formule	3
Article 12 - Cessation des garanties	4
<b>B/ GARANTIES</b>	4
Article 13 - Etendue des garanties	4
Article 14 - Garanties Décès et Perte totale et irréversible d'autonomie	4
14.1 - Garantie Décès	4
14.2 - Garantie Perte totale et irréversible d'autonomie	4
Article 15 - Les garanties en cas d'arrêt de travail	4
15.1 - Garantie Incapacité temporaire de travail	4
15.1.1 - Définition	4
15.1.2 - Versement des prestations	4
15.1.3 - Franchise	5
15.1.3.1 - Les affections dorsales	5
15.1.3.2 - Les affections psychiatriques, psychiques et neuro-psychiques	5
15.2 - Garanties Invalidité permanente totale et Invalidité permanente partielle	5
15.2.1 - Mise en œuvre des garanties	5
15.2.2 - Éligibilité des garanties	5
15.2.3 - Détermination du taux d'invalidité	5
15.2.4 - Cessation du versement des prestations en cas d'IPP	6
<b>C/ DISPOSITIONS EN CAS DE SINISTRE</b>	6
Article 16 - Délais de déclaration des sinistres et prescription	6
16.1 - Déclaration	6
16.2 - Prescription	6
Article 17 - Documents à nous adresser	6
Article 18 - Contrôle médical	6
Article 19 - Procédure en cas de litige	6
<b>D/ EXCLUSIONS</b>	7
Article 20 - Exclusions générales	7
Article 21 - Exclusions spécifiques à certaines garanties	7
<b>CHAPITRE 3 • Dispositions diverses</b>	7
Article 22 - Traitement des réclamations et procédure de médiation	7
Article 23 - Protection des données personnelles	7
Article 24 - Prospection	8
Article 25 - Dématérialisation	8
Article 26 - Autorité chargée du contrôle de l'assureur	8
Article 27 - Convention de preuve	8
<b>CHAPITRE 4 • Lexique</b>	8

### Préambule p.3

1. QUI PEUT ADHÉRER ET ÊTRE ASSURÉ ?	P.4
2. QUE GARANTIT LA CONVENTION APRIL ASSURANCE DE PRÊT LIBERTÉ + ?	P.5
3. LE CONTENU DE VOS GARANTIES	P.5
3.1. VOS GARANTIES DÉCÈS / PERTE TOTALE ET IRRVERSIBLE D'AUTONOMIE	P.5
3.2. VOTRE GARANTIE INVALIDITÉ SPÉCIALE PROFESSIONS MÉDICALES	P.6
3.3. VOTRE GARANTIE INVALIDITÉ PERMANENTE TOTALE (I.P.T.)	P.6
3.4. VOTRE GARANTIE INCAPACITÉ TEMPORAIRE TOTALE (I.T.T.)	P.6
3.5. VOTRE GARANTIE INVALIDITÉ PERMANENTE PARTIELLE (I.P.P.)	P.6
3.6. VOTRE OPTION CONFORT+	P.9
3.7. VOTRE GARANTIE INVALIDITÉ SPÉCIFIQUE (G.I.S.)	P.10
4. ÉTENDUE TERRITORIALE DES GARANTIES	P.11
5. PARTICULARITÉS	P.11
6. COMMENT METTRE EN ŒUVRE VOS GARANTIES ?	P.11
6.1. LES DOCUMENTS À NOUS ADRESSER	P.12
6.2. L'EXPERTISE MÉDICALE	P.13
6.3. LES MODALITÉS DE VERSEMENT DE PRESTATIONS	P.13
6.4. FAUSSE DÉCLARATION EN CAS DE SINISTRE	P.13
7. CE QUE VOTRE CONTRAT NE PREND PAS EN CHARGE - LES EXCLUSIONS	P.14
8. A PARTIR DE QUAND ET POUR COMBIEN DE TEMPS ÊTES VOUS GARANTI ?	P.15
8.1. MODALITÉS D'ADHÉSION	P.15
8.2. PRISE D'EFFET DE VOS GARANTIES	P.16
8.3. GARANTIE TEMPORAIRE	P.16
8.4. DÉLAI D'ATTENTE	P.16
8.5. RENONCIATION	P.16
8.6. DURÉE DE VOTRE ADHÉSION ET DE VOS GARANTIES	P.17
8.7. CESSATION DE VOTRE ADHÉSION ET DE VOS GARANTIES	P.17
9. VOTRE COTISATION	P.18
9.1. COMMENT EST DÉTERMINÉE L'ASSIETTE DE VOTRE COTISATION ?	P.18
9.2. PAIEMENT DE VOTRE COTISATION	P.18
9.3. QUE SE PASSE-T-IL SI VOUS NE PAYEZ PAS VOTRE COTISATION ?	P.18
10. QUELLES INFORMATIONS DEVEZ-VOUS PORTER À LA CONNAISSANCE D'APRIL ?	P.19
11. CONVENTION AERAS («S'ASSURER ET EMPRUNTER AVEC UN RISQUE AGGRAVÉ DE SANTÉ»)	P.19
12. SANCTIONS EN CAS DE FAUSSE DÉCLARATION	P.19
13. QUE FAIRE EN CAS DE RÉCLAMATIONS ?	P.20
14. PRESCRIPTION	P.20
15. ADHÉSION A LA MNCAP	P.21
16. PROTECTION DE VOS DONNÉES	P.21
Lexique	p.22
Annexes	p.24

# Conditions particulières

Exemple : conditions particulières définitives et des annexes éventuelles, certificat d'adhésion, attestation d'assurance, certificat d'assurance, ou conditions spécifiques

## ➤ Comment identifier le document ?

L'entête de votre document peut apparaître sous les formes suivantes, en fonction de l'assureur.

Délégation d'assurance

**DELEGATION D'ASSURANCE**  
(destinée à l'organisme prêteur)

Certificat d'adhésion

**ATTESTATION D'ASSURANCE**  
**"CERTIFICAT D'ADHESION"**

Certificat individuel d'adhésion

**CERTIFICAT INDIVIDUEL D'ADHESION n°**

Conditions particulières

Conditions particulières établies le 10/01/2021 à 10h00

Exemplaire Prêteur  
Conditions Particulière

Ces conditions particulières complètent les conditions générales de votre souscription au contrat qui vous ont été remises avec votre bulletin de souscription.

Certificat d'engagement d'assurance valant attestation

REF :

**CERTIFICAT D'ENGAGEMENT D'ASSURANCE VALANT ATTESTATION**

Délégation de bénéfice

LOGO ASSURANCE EMPRUNTEUR EXTERNE

**DELEGATION DE BENEFICE**

Garantie Emprunteur  
Note d'information

N° de contrat

Garantie Emprunteur est un contrat collectif d'assurance souscrit par la auprès de

